

THEMES

Forêt des collectivités
Bois énergie
Multifonctionnalité

L'INFO 03 | printemps 2018 | n° 11

Actus

ZOOM

Première réunion forêt-bois à Vichy Communauté

Construire en bois local : du
Bois des territoires du Massif
central™ demandé dans les
premiers marchés publics !

Comité de suivi SYMBIOSE à Saint-Guillaume (38) : le travail coopératif avant tout

Bois énergie : quelques
éléments de conjoncture de la
saison de chauffe 2017/2018

La prise en compte des enjeux forêt et filière bois au sein des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT)

Trame verte forestière : le
rôle des Communes
forestières dans la mise en
œuvre des Schémas
Régionaux de Cohérence
Ecologique (SRCE) Auvergne
et Rhône-Alpes

Le réseau des Communes forestières Massif central : laboratoires de projets au service des territoires

Le séminaire des Communes forestières Massif central s'est tenu ce printemps dernier dans la Loire. Vous n'étiez pas présent ? Retour sur 5 ans d'actions au service des territoires du Massif central.

Les 29 et 30 mars dernier s'est tenu le séminaire des Communes forestières Massif central. A cette occasion, les élus se sont réunis en Assemblée générale puis ont travaillé ensemble l'après-midi à la poursuite des actions entamées et à l'impulsion d'actions novatrices et ambitieuses au service des territoires.

Ce temps de construction a été suivi par un moment d'échanges entre les Communes forestières et leurs partenaires. Les élus ont ainsi présenté l'ambition des Communes forestières à l'échelle du Massif central, et débattu avec les représentants de la filière et des territoires du Massif. La matinée s'est terminée par la visite de la scierie Montmartin, impliquée dans la certification « Bois des territoires du Massif central ». M. Montmartin a ainsi présenté tous les avantages procurés à sa scierie par cette certification : qualité, valorisation de la ressource locale, développement de nouveaux marchés au plus proche des territoires..., un discours très positif, qui a fait la transition avec l'Assemblée générale de l'Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central, le vendredi 30 mars après-midi !



Alain Féougier, Président et Marie Forêt, animatrice



Temps d'échange avec les partenaires



Visite de la scierie Montmartin

Contexte : la filière bois dans le Massif central

La forêt est aujourd'hui la principale ressource du Massif central, après l'agriculture. Elle représente 36% du territoire, dont 2,5 millions d'ha de forêt de production. Plus de 2,2 millions de mètres cubes de bois y sont sciés par an. 18,5% des entreprises nationales de la filière sont basées sur ce massif, en majorité liées à la récolte et au sciage du bois. Cela représente 50 000 emplois, dans près de 7500 entreprises. 11 700 emplois concernent le secteur de la construction bois.

Malgré cela, et bien que des démarches positives existent, la forêt est parfois perçue comme envahissante et la filière souffre parfois d'un déficit d'image auprès des populations. Pourtant, la ressource forestière et sa filière sont un véritable atout pour les territoires du Massif central et contribuent à maintenir le cadre de vie et à accueillir de nouvelles populations.

Le réseau des Communes forestières impulse et accompagne le développement de nouvelles organisations collaboratives pour aider les territoires dans le développement de leurs politiques forestières multifonctionnelles, en lien très étroit avec les entreprises de la filière. Il s'appuie pour cela sur les initiatives locales des adhérents. L'objectif est ainsi de créer de la valeur ajoutée et d'améliorer l'attractivité des territoires du Massif central, ainsi que la notoriété des entreprises qui y sont implantées grâce à la forêt et au bois.

Qu'est-ce que le réseau des Communes forestières ?

Le réseau des Communes forestières regroupe toutes les collectivités concernées par la forêt, qu'elles soient propriétaires de forêt, utilisatrices de bois ou plus largement aménageurs de leur territoire, en œuvrant pour une gestion forestière durable et une valorisation locale des bois, dans un objectif de maintien des emplois et de la valeur ajoutée sur les territoires ruraux. Ses principales missions sont la représentation et la défense des intérêts des communes forestières, la formation et l'information des élus, l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de territoire et l'impulsion de nouveaux projets à leurs côtés. A l'échelle du Massif central, ce réseau représente environ 400 collectivités adhérentes et regroupe toutes les associations de communes forestières présentes sur les 4 régions et les 22 départements.

Celles-ci ont fait un choix fort en coordonnant leur stratégie et leurs objectifs et en mettant en commun leurs moyens à l'échelle du massif. Le séminaire de mars dernier renforce ce fonctionnement coordonné à l'échelle du massif, permettant des actions efficaces et en cohérence avec les territoires.

Les élus des Communes forestières se rencontrent ainsi régulièrement pour faire vivre ce réseau et impulser toujours plus de nouveaux projets sur les territoires. Ils peuvent pour ceci s'appuyer sur un réseau d'animateurs leur apportant un appui technique et mettant en œuvre les actions de la feuille de route.

Pourquoi une association des Communes forestières Massif central ?

Interview d'Alain Féougier, Président des Communes forestières Massif central



« Les Communes forestières sont un moteur privilégié pour le développement de la filière. Nous devons être exemplaires dans nos actions, dans nos aménagements, bâtiments, mobiliers intérieur et urbain. Nous devons être des lieux d'expérimentation pour faire émerger de nouvelles façons de travailler, de nouveaux produits et usages des bois.

Nous croyons que les initiatives de terrain et leur mise en réseau maintiendront et développeront les compétences économiques, les emplois locaux et valoriseront les savoir-faire au cœur des territoires.

Les collectivités ont en effet un rôle central dans l'impulsion d'actions locales en faveur de la forêt et du bois, en cohérence avec les politiques départementales et régionales, et le Massif central représente une échelle pertinente et cohérente à l'émergence de nouvelles initiatives, avec ses spécificités notamment sur le foncier et la ressource bois.

La création de la certification « Bois des territoires du Massif central » est un bon exemple des initiatives innovantes que peuvent développer les Communes forestières à l'échelle du massif. »

Une feuille de route 2016-2020 innovante et des actions prioritaires pour y contribuer

En 2016, les élus concernés par le Massif central ont établi une ligne politique claire à l'échelle du Massif central, basée sur une approche globale de la filière intégrée aux territoires, de l'aval jusqu'à l'amont :

- 1- Développer l'utilisation du bois local pour favoriser l'économie des territoires et les emplois
- 2- Mobiliser et commercialiser les bois pour une utilisation locale, favorisant la création de valeur ajoutée
- 3- Prendre en compte les services écosystémiques de la forêt au bénéfice des territoires
- 4- Contribuer aux orientations stratégiques du Massif central

Afin de relever ces défis, des actions prioritaires ont été identifiées pour y contribuer, menées dans l'intérêt général et reposant sur l'innovation et les partenariats :

- Concrétiser un réseau de territoires forestiers innovants
- Valoriser les services écosystémiques et le foncier forestier au service des territoires
- Valoriser les démarches inter-massifs
- Améliorer la valorisation locale des bois en assurant sa traçabilité

Une action déjà reconnue

Les Communes forestières, en se dotant d'un Président bien identifié, M. Alain Féougier, et d'une coordination efficace, ont renforcé la feuille de route élaborée en 2016. Depuis son élection en janvier 2016, le Président n'a eu cesse d'aller au contact des associations départementales de Communes forestières du Massif central et des différents partenaires. Ce travail de terrain a ainsi permis à l'association de se rapprocher des territoires et de leurs besoins et ainsi bâtir des actions cohérentes sur le massif.

En conséquence de ce travail, les Communes forestières ont obtenu une place au comité de massif, et ont contribué à la création d'un groupe « forêt » au sein de celui-ci.

Par ailleurs, les partenaires présents lors du séminaire des Communes forestières Massif central du 30 mars dernier ont échangé sur les actions menées à l'échelle du massif ces dernières années.

Les Communes forestières Massif central souhaitent poursuivre les partenariats. Elles suivent par exemple aujourd'hui la démarche HAPIMONTANA en réponse à l'Appel à projet de l'Etat « Territoires, innovation, grandes ambitions ». Cette démarche est portée par Macéo, une association fédérant des acteurs publics et privés du Massif central avec pour objectif de porter des projets au service du développement de ce territoire. En tant que chef de file, Macéo a rassemblé de nombreux acteurs locaux de l'innovation à l'échelle du Massif central, dont les Communes forestières, de par leur dimension Massif central aujourd'hui reconnue.

Des actions innovantes

Preuve de l'implication innovante des Communes forestières à l'échelle du Massif central, la création de la certification BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL™, qui permet aux collectivités d'insérer du bois local dans la commande publique. Impulsée par les Communes forestières, elle répond à de multiples objectifs, dont le développement et la structuration de la filière forêt-bois locale et permet ainsi aux collectivités de valoriser leur ressource et leurs savoir-faire. L'Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central, créée grâce au soutien des Communes forestières, est aujourd'hui propriétaire de la marque. Les Communes forestières travaillent en partenariat étroit avec celle-ci pour accompagner les collectivités souhaitant faire appel à la certification dans leurs marchés publics, participant ainsi au déploiement de la marque.

Une autre certification, créée initialement par les Communes forestières, existe dans notre région. Il s'agit de BOIS DES ALPES™, qui est plus ancienne. Les deux certifications ont été bâties suivant des logiques similaires. Ces deux certifications, bien que reposant sur la même philosophie et des modèles proches, sont chacune bien adaptées au contexte de leur massif afin de répondre pleinement aux objectifs des élus.

Une autre démarche forte menée à l'échelle du Massif central par les Communes forestières est la création du réseau « Territoires forestiers innovants », dont l'objectif est d'accompagner les collectivités qui souhaitent intégrer le bois dans leurs projets, principalement dans la construction par la mise en œuvre de la certification. Dans ce cadre, un réseau d'animateurs est présent sur le terrain pour accompagner les collectivités dans cette démarche. Ce projet, prévu sur 2017 et 2018, a déjà permis d'identifier une vingtaine de projets potentiels sur le Massif central, dont 6 sont en cours de rédaction.

Au-delà de ces deux actions phares, le Massif central est l'échelle idéale pour les Communes forestières, qui accompagnent toujours plus loin les élus à travers la prospection et l'élaboration d'outils innovants, tels que la compensation environnementale ou les contrats de réciprocité urbain rural (qui ont pour but de créer du lien entre les villes, consommatrices de la ressource, et les campagnes, productrices, afin de mieux valoriser nos espaces forestiers). Tous ces outils ont vocation à permettre aux élus de jouer pleinement leur rôle d'aménageur du territoire.

Les élus des Communes forestières apportent par ailleurs un intérêt particulier au travail sur le foncier forestier. Suite aux Etats généraux de la filière bois Massif central qui ont conforté les élus dans leur rôle d'aménageurs du territoire, les Communes forestières se sont en effet impliquées dès 2013 sur le foncier forestier en créant une boîte à outils sur le foncier à destination des élus. Le Massif central est un territoire avec un fort potentiel pour initier des démarches sur ce sujet, notamment sur les biens de section et les biens vacants et sans maître, démarches reprises par chaque association de Communes forestières aux niveaux départemental et régional.

Contact

Un projet ? Une question ? Vous pouvez contacter votre association départementale des Communes forestières ou bien Marie Forêt, animatrice des Communes forestières Massif central :

CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL : DU BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL™ DEMANDE DANS LES PREMIERS MARCHES PUBLICS !

Les Communes forestières et l'Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central ont fait, dans le Massif central, le triple pari d'améliorer la valorisation locale des bois et des entreprises, de construire des bâtiments en bois de qualité et de dynamiser l'économie locale au travers de la certification « Bois des territoires du Massif central™ ». C'est un pari qui, grâce aux élus des territoires du Massif central, se concrétise puisque les premiers marchés demandant du bois certifié, ont été publiés et attribués aux premières grappes d'entreprises bientôt certifiées!



Les Communes forestières et l'Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central ont fait le triple pari d'améliorer la valorisation locale des bois et des entreprises du Massif central, de construire des bâtiments en bois de qualité produits dans le Massif central et de dynamiser l'économie locale sur le long terme au travers de la certification « Bois des territoires du Massif central™ ».

C'est un pari qui, grâce aux élus des territoires du Massif central, se concrétise puisque près de 50 collectivités ont sollicité les Communes forestières pour l'utilisation de la certification dans leurs projets. Quelques-unes de ces collectivités ont d'ores et déjà fait le choix de construire en Bois des territoires du Massif central™, et les premiers marchés demandant du bois certifié ont été publiés et attribués. En parallèle, les premières grappes d'entreprises s'organisent autour de ces projets.

Les chargés de missions des Communes forestières vous accompagnent tout au long de vos projets de construction/rénovation/aménagement en bois certifié (de la programmation à la réalisation des travaux). En parallèle, l'Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central accompagne les entreprises dans leur certification et leur réponse aux marchés.

Recenser vos projets pour mieux vous accompagner !

Les Communes forestières et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes diffusent en partenariat un questionnaire de recensement des projets de construction/rénovation/aménagement publics.

Si vous êtes porteur d'une idée ou d'un projet, répondez-y vite ! Nous vous accompagnons :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSccl6USyRk_Q1CfA14n2HfjKfH9bOkq4HocIMPRvgGfR8DPKA/vi
ewform?usp=sf_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSccl6USyRk_Q1CfA14n2HfjKfH9bOkq4HocIMPRvgGfR8DPKA/vi
ewform?usp=sf_link)

Contacts

Laura Marimbordes – 06 65 24 69 16

laura.marimbordes@communesforestieres.org

PREMIÈRE RÉUNION FORÊT – BOIS À VICHY COMMUNAUTÉ

Le 5 avril, à l’initiative de l’Association des Communes forestières de l’Allier et de la Communauté d’agglomération de Vichy Communauté, une première réunion sur la forêt et le bois a été organisée à l’échelle de l’intercommunalité. Une quinzaine de participants étaient présents.

Un premier état des lieux a été dressé par M. Jean-François LIABOEUF, Directeur du développement économique et de l’insertion par l’économie à Vichy Communauté. Il a rappelé qu’au niveau national, la forêt occupe une place de plus en plus importante, mais que la filière bois a pourtant du mal à valoriser l’ensemble de ce potentiel, ce qui se traduit notamment par un déficit commercial important sur les produits transformés (papier, carton, meubles...). A l’échelle régionale, on note une récolte de bois en hausse portée par les conifères et dans une moindre mesure par le développement du bois-énergie, alors que les forêts sont majoritairement feuillues. Dans le même temps, les volumes de sciage produits sur la région stagnent. Le nombre d’entreprises d’exploitation forestière et de scieries est d’ailleurs en baisse, en partie compensée par une concentration des volumes au sein de plus grosses entreprises. A l’échelle départementale, l’Allier est un des leaders régionaux pour la récolte de bois, et en premier lieu de feuillus (Chênes, Hêtres...). On note cependant que seulement 17 % des bois récoltés le sont par des exploitants locaux.

Compte-tenu des enjeux que représente la filière bois, Vichy Communauté lui a dédié un paragraphe dans son projet d’agglomération. La multifonctionnalité des forêts y est mise en avant, avec le rôle que peut jouer le développement de l’usage du bois local dans la commande publique. Plus largement, et dans un contexte plus proche de celui du Livradois-Foréz que du reste de l’Allier, les premiers enjeux du développement de la filière bois identifiés sur Vichy Communauté sont la lutte contre le morcellement du foncier, la faible valeur ajoutée en première transformation, l’absence de contractualisation entre les différents maillons de la filière bois, le traitement des gros bois, le sapin pectiné peu ou mal valorisé, le manque de deuxième transformation et l’absence de recherche et développement pour des produits innovants.

Cet état des lieux a été complété par les Communes forestières, représentées par M. Jacques TERRACOL, Président de l’Association des Communes forestières de l’Allier et maire d’une commune de l’intercommunalité, et plusieurs permanents, dont Mme Jessica MASSON, Directrice de l’Union régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes.

La forêt représente 41 % du territoire de Vichy Communauté, avec un historique distinct entre forêts de l’Ouest (massifs forestiers anciens, dominés par le Chêne) et de l’Est (massifs forestiers récents plus mélangés, très impactés par les plantations résineuses de la seconde moitié du XX^e siècle, assurant la transition entre les forêts feuillues de plaine et les forêts résineuses d’altitude). Les propriétaires privés sont très majoritaires, avec 75 % des forêts qui appartiennent à des particuliers, environ 15 % à d’autres structures privées, et moins de 10 % à des structures publiques (État, communes et sections de communes...).

La suite des échanges était axée sur la présentation de l’Association des Communes forestières, les rôles des élus locaux en lien avec la forêt et le bois et la présentation de quelques actions qui pourraient être adaptées à Vichy Communauté. Quelques axes de travail sont ressortis comme prioritaires :

- le développement d’une filière bois locale complète, en particulier pour le Sapin pectiné, qui peut aller jusqu’à son intégration dans les bâtiments publics, et la recherche de contrats de réciprocité entre secteurs détenteurs de la ressource forestière et secteurs utilisateurs des produits transformés ;
- la prise en compte de la maîtrise du foncier forestier ;
- la problématique du boisement des terres agricoles délaissées en lien avec les réglementations de boisement ;
- la question paysagère.

M. Jacques TERRACOL a appelé de ses vœux que cette rencontre soit la première d’une longue série permettant de mieux ancrer les problématiques forestières au cœur de la politique intercommunale.

ACTUS | forêt des collectivités

Comité de suivi SYMBIOSE à Saint-Guillaume (38) : le travail coopératif avant tout



Les territoires et partenaires du projet SYMBIOSE se sont réunis le 15 mars 2018 dernier pour un bilan de l'avancement du projet en ce début de dernière année de mise en œuvre. Ce projet a déjà eu un résultat très positif : une coopération inédite des acteurs de la filière forêt-bois à une échelle importante puisque régionale ! [Lire la suite](#)

ACTUS | bois énergie

Bois énergie : quelques éléments de conjoncture de la saison de chauffe 2017/2018



La saison de chauffe 2017/2018 n'est pas encore terminée, mais les premiers éléments de conjoncture confortent l'idée d'un marché en plein développement ! Retrouvez ci-après l'analyse de l'enquête réalisée par le CERC Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. [Lire la suite](#)

ACTUS | multifonctionnalité

La prise en compte des enjeux forêt et filière bois au sein des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT)



Source : Pixabay

La valorisation des espaces forestiers et le développement de la filière bois sur un territoire sont fortement dépendants des choix d'aménagement définis par les élus dans les documents d'urbanisme. Les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT) traduisent ces choix à l'échelle d'un territoire. Les Communes forestières ont mené l'analyse de six d'entre eux approuvés en Auvergne-Rhône-Alpes afin d'une part d'évaluer comment étaient pris en compte ces enjeux et d'autre part d'identifier les bonnes pratiques et les facteurs d'amélioration. [Lire la suite](#)

Trame verte forestière : le rôle des Communes forestières dans la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) Auvergne et Rhône-Alpes



Dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Rhône-Alpes, qui a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité, des partenaires forestiers, scientifiques et environnementaux se sont regroupés pour travailler sur le projet "trame verte forestière", financé par le FEDER Rhône-Alpes. En plus d'un panel d'actions à l'échelle régionale, plusieurs territoires d'étude présentant un intérêt particulier ont été choisis pour une étude approfondie.

L'élu en tant que propriétaire forestier et aménageur du territoire a un rôle important à jouer pour permettre le maintien et l'amélioration de la trame verte forestière et ce projet permettra de fournir des éléments aux communes pour l'intégration des enjeux forestiers sur leur territoire et dans les documents d'urbanisme. [Lire la suite](#)

A COTE

A COTE | ARDECHE

Forêt et collectivités : une multitude d'idées ! [Lire la suite](#)

Construire en bois local : du Bois des territoires du Massif central™ demandé dans les premiers marchés publics ! [Lire la suite](#)

Les actes des 4ème Assises Drôme-Ardèche de la forêt et du bois sont disponibles ! [Lire la suite](#)

A COTE | CANTAL HAUTE-LOIRE

Des formations pour le mode opératoire sur la voirie pour le Nord Ouest de la Haute-Loire [Lire la suite](#)

Bilan de l'appel à projet pour la desserte 2017 et perspectives pour 2018 [Lire la suite](#)

Construire en bois local : du Bois des territoires du Massif central™ demandé dans les premiers marchés publics ! [Lire la suite](#)

Lever les freins à la mobilisation des bois : étude sur les ventes publiques du territoire « Montagnes d'Auvergne » [Lire la suite](#)

Un nouveau chargé de mission pour les Communes forestières ! [Lire la suite](#)

A COTE | DRÔME

Elus, forêt et bois [Lire la suite](#)

Valoriser son territoire et ses entreprises avec BOIS DES ALPES™ [Lire la suite](#)

A COTE

Valence Romans Agglo accompagne ses communes dans leurs projets forêt-bois [Lire la suite](#)

Les actes des 4ème Assises Drôme-Ardèche de la forêt et du bois sont disponibles ! [Lire la suite](#)

A COTE | ISERE

Le 5^{ème} séminaire « Forêt » de la Fédération des Parcs et de l'ONF en Chartreuse [Lire la suite](#)

Gérer et suivre ensemble les populations de grande faune en Chartreuse : le projet Sylvafaune [Lire la suite](#)

Vente à l'unité de produit : les communes ont joué le jeu lors des ventes publiques du 7 mars [Lire la suite](#)

Favoriser le renouvellement des forêts du Trièves : des fonds disponibles pour le reboisement [Lire la suite](#)

A COTE | PUY DE DÔME

Accompagnement sur le foncier public forestier [Lire la suite](#)

Forêt et PCAET, l'exemple de Thiers Dore et Montagne [Lire la suite](#)

DETR 2018, bilan des demandes de bonification bois local [Lire la suite](#)

Construire en bois local : du Bois des territoires du Massif central™ demandé dans les premiers marchés publics ! [Lire la suite](#)

Lever les freins à la mobilisation des bois : étude sur les ventes publiques du territoire « Montagnes d'Auvergne » [Lire la suite](#)

A COTE | SAVOIE

Les obligations concernant les coupes de bois [Lire la suite](#)

Bilan de la vente de bois de mars 2018 [Lire la suite](#)

Construire en bois local [Lire la suite](#)

Le 5^{ème} séminaire « Forêt » de la Fédération des Parcs et de l'ONF en Chartreuse [Lire la suite](#)

Exploitation forestière et usages partagés de la forêt : quels moyens d'actions pour les élus ? [Lire la suite](#)

A COTE

A COTE | HAUTE-SAVOIE

Les obligations concernant les coupes de bois [Lire la suite](#)

Construire en bois local [Lire la suite](#)

Bilan de la vente exceptionnelle de bois de mars 2018 [Lire la suite](#)

Sylv'ACCTES : un accompagnement financier de la gestion forestière durable [Lire la suite](#)

Le Fonds d'Amorçage : Un outil à disposition des communes pour soutenir les contrats d'approvisionnement [Lire la suite](#)

Les rencontres élus – Unité Territoriale : un moment d'échange privilégié ! [Lire la suite](#)

Exploitation forestière et usages partagés de la forêt : quels moyens d'actions pour les élus ? [Lire la suite](#)

Association des Communes forestières de l'Allier

Maison de la forêt et du bois - Marmilhat

10 allée des Eaux et Forêts - 63370 LEMPDES

Président : Jacques TERRACOL

Tél : 04 73 83 64 67 | Mail : allier@communesforestieres.org

Visitez le site internet du Réseau : www.communesforestieres-aura.org